agrume

Le droit social sans turbulences

- Automatisation des procédures
- Gain de temps et productivité
- Sécurisation des procédures
- Anticipation des besoins de vos clients

Informations

À propos de nous

Agrume est un logiciel de préparation et de suivi des procédures RH. Développé par des avocats en droit social, il permet de digitaliser les procédures RH en tenant compte des dispositions légales, conventionnelles et des accords d'entreprise applicables.

Nous proposons un éventail de procédures allant de **la rédaction d'un contrat de travail à sa rupture.** Pour chaque procédure, Agrume fournit un calendrier dynamique et les documents remplis et vérifiés, prêts à être signés.

Comment fonctionne Agrume ?

Suivez un calendrier précis pour chaque procédure

Les étapes de chaque procédure sont détaillées, avec les règles juridiques associées que vous pouvez télécharger et envoyer à votre client. Un rappel des dates clés est automatiquement intégré dans un calendrier que vous pouvez synchroniser avec vos outils.

Bénéficiez d'outils intégrés

Utilisez nos solutions de calculs d'indemnités pour les procédures de rupture, accédez aux synthèses des conventions collectives de vos clients et faites signer les documents électroniquement aux différentes parties prenantes.

Sélectionnez et sécurisez vos procédures

Vous disposez de plus de 50 procédures (contrats, avenants, rupture...). Agrume contrôle automatiquement vos actes et vos calendriers en fonction des données du salarié et de celles de l'employeur, en particulier la convention collective applicable.

Préparez vos documents en quelques clics

Créez et contrôlez automatiquement vos documents à partir de vos bases de données. Envoyez-les ensuite à vos clients pour validation, assurant ainsi une gestion rapide et sans erreur. Chaque document est conforme aux dernières réglementations et CCN.

Travaillez de manière collaborative sur une plateforme partagée

Créez et contrôlez automatiquement vos documents à partir de vos bases de données. Envoyez-les ensuite à vos clients pour validation, assurant ainsi une gestion rapide et sans erreur. Chaque document est conforme aux dernières réglementations et CCN.

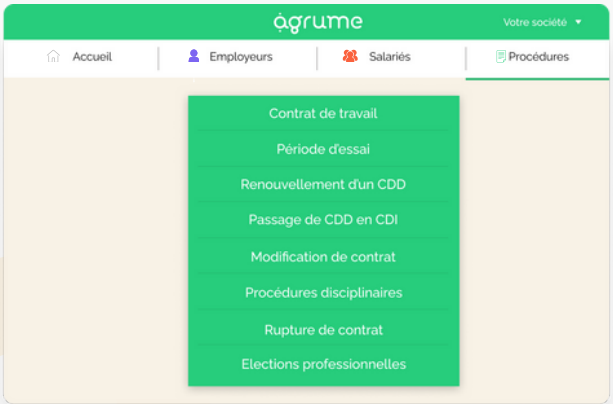

Exemple de procédures disponibles :

- Contrat de travail (CDD, CDI...)
- Période d'essai (renouvellement, rupture...)
- Modification du contrat
- Procédures disciplinaires
- Rupture du contrat (licenciements, rupture conventionnelle...)
- Attestations diverses (mutuelle, départ à la retraite...)
- Divers (contrat de prêt, délégation de pouvoirs...)

agrume

Nous contacter :
contact@agrume.fr • www.agrume.fr • 04 28 29 28 29